

Clichy, le vendredi 18 avril 2014

## PUBLICATION D'ELEMENTS DE REMUNERATION DE DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EFFECTUEE EN APPLICATION DU CODE AFEP-MEDEF DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIETES COTEES DE JUIN 2014

### Attribution conditionnelle d'Actions au Président-directeur général par le Conseil d'Administration du 17 avril 2014

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2013, le Conseil d'Administration a décidé, le 17 avril 2014, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, l'attribution conditionnelle de 40.000 actions de performance à Monsieur Jean-Paul Agon, Président-directeur général de L'Oréal.

L'acquisition définitive de ces actions est soumise à la réalisation de conditions de performance qui sera constatée au terme d'une période d'acquisition de 4 ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra, pour une moitié d'entre elles, de la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable par rapport à celle d'un panel de concurrents, et pour l'autre moitié, de l'évolution du Résultat d'Exploitation consolidé du groupe L'Oréal.

Monsieur Jean-Paul Agon conservera sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de ses fonctions de Président-directeur général de L'Oréal, 50% des actions qui lui seront définitivement attribuées au terme de la période d'acquisition.

Compte tenu du niveau significatif des obligations de conservation imposées au Président-directeur général de L'Oréal lors de la levée d'options de souscription d'actions et de l'acquisition définitive d'actions, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas imposer à M. Agon l'achat, recommandé par le code AFEP-MEDEF, d'une quantité supplémentaire d'actions de la société lors de la disponibilité des actions attribuées.

Cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de l'attribution conditionnelle de 1.068.565 actions à 1978 bénéficiaires effectuées dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2013 présentée aux pages 250 et 251 du Document de Référence 2012 (<http://www.loreal-finance.com/fr/document-de-reference-2012>).

---

*«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet [www.loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com).*

*Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»*

#### **Contacts L'ORÉAL** (standard : 01.47.56.70.00)

##### **Actionnaires individuels et Autorités de Marché**

M. Jean Régis CAROF  
Tél. : 01.47.56.83.02  
[jean-regis.carof@loreal.com](mailto:jean-regis.carof@loreal.com)

##### **Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels**

Mme Françoise LAUVIN  
Tél. : 01.47.56.86.82  
[françoise.lauvin@loreal.com](mailto:françoise.lauvin@loreal.com)

##### **Journalistes**

Mme Stéphanie CARSON-PARKER  
Tél. : 01.47.56.76.71  
[stephanie.carsonparker@loreal.com](mailto:stephanie.carsonparker@loreal.com)

---

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, <http://www.loreal-finance.com>, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).